

**POSITION DE PRINCIPE DE
L'ARMÉE DU SALUT INTERNATIONALE
SUR LA
TRAITE DES PERSONNES**

Énoncé de la question

La traite des personnes est une forme moderne d'esclavage. Des sources dignes de foi démontrent que des millions de personnes en sont victimes dans le monde. Les méthodes utilisées par les trafiquants et les formes que prend la traite sont variées, mais elles visent toutes l'exploitation de personnes par d'autres personnes. Les victimes peuvent être des bébés, des enfants, des adolescents, des femmes ou des hommes.

L'énoncé suivant a été élaboré par les Nations Unies et repris depuis par de nombreux autres organismes. Il s'agit à la fois d'une définition de la traite des personnes et d'un appel explicite à l'action.

« L'expression "traite des personnes" désigne le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation. L'exploitation comprend, au minimum, l'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés, l'esclavage ou les pratiques analogues à l'esclavage, la servitude ou le prélèvement d'organes. »

Position de principe

L'Armée du Salut est fermement déterminée à combattre la traite des personnes sous toutes ses formes. Nous nous efforçons de redonner aux victimes la liberté et la dignité qu'elles ont perdues.

Principes

La traite des personnes contrevient aux principes de liberté et de dignité. L'exploitation de personnes déshumanise celles qui en font l'objet, renforce la barbarie des trafiquants et affaiblit le tissu moral et social de la société dans son ensemble.

Il n'est pas facile de redonner leur dignité aux personnes qui ont été exploitées, et il ne faut pas sous-estimer le danger de traiter les victimes de manière paternaliste au nom de l'entraide humanitaire.

Les trafiquants doivent être arrêtés et tenus responsables de leurs actes, mais ils ont également besoin qu'on les aide à transformer leur cœur et leur mentalité.

L'Armée du Salut s'oppose à l'abus d'autorité sur des êtres humains – inhérent à la traite des personnes – dans un but lucratif. Par conséquent, nous avons la responsabilité, individuellement et collectivement, de travailler à la libération de ceux qui sont tenus en esclavage de cette manière, et d'établir des mécanismes juridiques et sociaux pouvant mettre fin à la traite des personnes.

Fondements bibliques et théologiques

L'humanité a été créée à l'image de Dieu (Genèse 1:26). Chaque personne est précieuse aux yeux de Dieu et joue un rôle particulier dans sa Création (Psaumes 8:5). La Bible nous enseigne qu'il ne faut pas exploiter les autres ni leur porter atteinte. Dans Psaumes 10, le psalmiste décrit la méchanceté de ceux qui attrapent les autres dans leurs filets et demande à Dieu d'intervenir. Ce psaume est aussi pertinent aujourd'hui qu'au moment où il a été écrit, de nombreuses années avant la naissance de Jésus.

Ésaïe 42:22 déclare : « Et c'est un peuple pillé et dépouillé! On les a tous enchaînés dans des cavernes, plongés dans des cachots. Ils ont été mis au pillage, et personne qui les délivre! Dépouillés, et personne qui dise : Restitue! »

Joël 3:3 dit : « Ils ont tiré mon peuple au sort; ils ont donné le jeune garçon pour une prostituée, ils ont vendu la jeune fille pour du vin, et ils ont bu. »

Jésus nous a enseigné que personne ne doit vivre en esclavage physique ou spirituel. Il a dit : « L'Esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'il m'a oint pour annoncer une bonne nouvelle aux pauvres; il m'a envoyé pour guérir ceux qui ont le cœur brisé, pour proclamer aux captifs la délivrance, et aux aveugles le recouvrement de la vue, pour renvoyer libres les opprimés, pour publier une année de grâce du Seigneur. » (Luc 4 :18-19) Il citait Ésaïe 61: 1 – 2. Plus loin dans le chapitre 61 d'Ésaïe, on peut lire : « Car moi, l'Éternel, j'aime la justice, je hais la rapine avec l'iniquité; je leur donnerai fidèlement leur récompense, et je traiterai avec eux une alliance éternelle. » (v. 8)

Par conséquent, Dieu fait appel aux chrétiens pour qu'ils mettent fin à toutes les formes de traite des personnes.

Des solutions pratiques

Depuis ses débuts, l'Armée du Salut combat les mauvais traitements infligés à des groupes de personnes dans le but de faire des profits, un phénomène répandu à l'échelle mondiale qui a été désigné par les Nations Unies sous le nom de traite des personnes. L'Armée a mis

sur pied des refuges pour les victimes, demandé des amendements aux lois qui permettraient de prévenir la traite des personnes et de punir ceux qui s'en rendent coupables, et élaboré des solutions de rechange pour les personnes vulnérables. Par l'intermédiaire de ses territoires, de ses postes, de ses centres et de ses membres, l'Armée du Salut ne cesse de planifier et de mettre en œuvre des solutions appropriées, sur les plans culturel et biblique, qui contribueront à mettre fin à toute forme de traite des personnes.

L'Armée du Salut reconnaît l'étendue du trafic sexuel, et le fait que la majorité des personnes qui font l'objet de ce type de trafic sont des femmes et des jeunes filles. L'Armée rejette cette marchandisation des femmes sous toutes ses formes – pornographie, prostitution et tourisme sexuel – et s'efforce à la fois d'éliminer la traite des personnes dans ce but et d'élaborer des solutions de rechange pour les femmes qui seraient autrement forcées à se prostituer.

L'Armée du Salut combattra toute activité qui entraîne la traite des personnes dans le but de vendre ou d'acheter des organes humains.

L'Armée du Salut s'efforce d'élaborer des stratégies et des méthodes qui aideront les victimes de la traite des personnes à réintégrer la société et à élire domicile dans un lieu qu'elles auront choisi.

Il arrive souvent que l'incidence de la traite des personnes soit inconnue au sein de la société où elle se pratique. L'Armée du Salut s'emploie à trouver les endroits où la traite des personnes a lieu afin de sensibiliser davantage la population.

L'Armée du Salut demande aux législateurs de tous les niveaux de gouvernement d'élaborer des lois et des mécanismes d'application de ces lois qui criminaliseront la traite des personnes et puniront ceux qui s'en rendront coupables.

L'Armée du Salut encourage également les organismes d'application de la loi à poursuivre activement les contrevenants et à collaborer avec d'autres organismes gouvernementaux et communautaires afin de libérer les gens de toute contrainte ou menace de contrainte présente ou future.

La traite des personnes prospère parce que des gens réclament des services que les victimes sont forcées d'offrir. Par conséquent, l'Armée du Salut entreprend des activités visant à renseigner et à sensibiliser la population afin que ceux qui utilisent les produits ou les services offerts par les victimes de la traite des personnes soient conscients de la misère, de la souffrance et de l'injustice qu'entraîne leur recours à ces produits ou à ces services.

L'Armée du Salut reconnaît que plusieurs organisations sérieuses luttent à l'échelle locale et internationale contre la traite des personnes. L'Armée du Salut encourage la coopération et le réseautage avec ces organisations dans le but de mettre fin à la traite des personnes et de venir en aide aux victimes.

L'Armée du Salut demande aux salutistes et aux chrétiens du monde entier de chercher la présence de Dieu et de prier.

Documents de référence

Protocole visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée. Définition de la traite des personnes tirée de l'Annexe II, article 3, paragraphe (a)

(<http://www.unodc.org/documents/treaties/UNTOC/Publications/TOC%20Convention/TOCbook-f.pdf>)

www.humantrafficking.org

United Nations Global Initiative To Fight Human Trafficking (UN.GIFT)

(<http://www.ungift.org/>)

The Salvation Army, 'Opposing and Preventing Global Sexual Trafficking'

(www.salvationarmy.org/ihq)

<http://salvationist.ca/action-support/human-sexual-trafficking/weekend-of-prayer/trafic-sexuel/>

www.armedusalut.ca

<http://salvationist.ca/action-support/human-sexual-trafficking/weekend-of-prayer/trafic-sexuel/>

La présente position de principe constitue la position officielle de l'Armée du Salut sur la traite des personnes, et ne peut être modifiée ni adaptée de quelque manière que ce soit sans la permission écrite du Quartier général international.

(Ébauche approuvée le 14 septembre 2009)